

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATINÉE 16. — N° 34

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mai 34 Atoa 1867.

PRIS DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
Cinq ans... 15 fr.
Trois ans... 10 fr.
Un an... 5 fr.
En outre 10 centimes

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
au Bureau de la Presse,
Imprimerie du Gouvernement.

PRIS DES ANNONCES des comptes :
Les 20 premières lignes... 25 fr. la ligne.
Les lignes de 20 lignes... 10 fr.
Les annonces répétées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Célébration de la fête du 15 août. — Ordonnance portant nomination de la Haute-Cour tahitienne. — Vie administrative.
PARTIE NON OFFICIELLE. — La France à Tahiti. — Fête divers. — Mouvements du port. — Marché de Papeete. — Tableau d'abaillage. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE.

Papeete, le 34 août.

La fête de S. M. l'Empereur a été célébrée cette année avec un goût extraordinaire.

Dès le lever du soleil, une salve de vingt et un coups de canon a annoncé la solennité, et à huit heures M. le Commandant Commissaire Impérial, assisté des membres du conseil d'administration et de tous les officiers et fonctionnaires de l'établissement, s'est rendu au palais de la Reine Pomare pour l'accompagner à la chapelle catholique où devait se chanter un *Te Deum*.

Depuis l'hôtel du Gouvernement, les indigènes des districts, au nombre d'environ cinq mille, en habits de fête, tambours et drapeaux en tête, étaient rangés sur deux files qui se prolongeaient jusqu'à l'extrémité de la rue de Rivoli.

A mesure que le cortège passait devant un district, il était accueilli de vivats enthousiastes, et les cris de *Vive l'Empereur* (*Ta ora te Emepere*) se reliaient au chant des *hymnes*.

Le *Te Deum*, auquel assistaient MM. les consuls d'Angleterre, des Etats-Unis et de Hambourg, a été chanté par M^{re} d'Axéris, vicaire apostolique de Tahiti.

A la suite de cette cérémonie, M. le Commissaire Impérial s'est rendu avec son cortège au temple protestant, sur la demande de la Reine Pomare, qui a manifesté le désir de le voir assister aux prières que les Tahitiens, sous la direction de leur ministre, M. Atgor, pasteur français, allaient adresser à Dieu pour S. M. l'Empereur et la Famille Impériale.

A onze heures, un banquet a réuni tous les chefs et les cheffesses des districts, ainsi que les membres de la cour des tohitu. M. le Commissaire Impérial a profité de cette occasion pour adresser à ces représentants de peuple tahitien une allocution que nous reproduisons et qui a été vivement applaudie :

« TOHITU, CAZES,

« J'attendais avec impatience le moment de me trouver au milieu de vous. J'ai des remerciements à vous faire, des éloges à vous adresser, quelques conseils à vous donner.

« Tous vous avez aidé au progrès que le pays a fait depuis trois ans.

« La Tohitu, débarrassés des entraves qui pesaient jadis sur l'indépendance de leurs arrêts, ont donné à leurs sessions une importance et une importance qui attirent d'autant plus la confiance que la conduite des membres de la Haute-Cour tahitienne est en rapport avec la solennité de leur mission.

« Tohitu, vous avez donc bien mérité de vos concitoyens, de votre Reine et de l'administration de l'Empereur.

« Je remercie les chefs des *soins* que le plus grand nombre a donnés aux routes qui traversent leurs districts.

« J'ai vu avec plaisir qu'ils comprennent l'utilité d'avoir de bonnes voies de communication.

« Une bonne route doit être l'objet de l'orgueil d'un district, et en même temps ce sera une cause de prospérité.

« Aucun district, j'espère, ne voudra rester en arrière et laisser dire que, faute d'une route, personne n'ose y aller.

« L'abolition de la vaine pâture, décrétée depuis quinze mois, n'est pas encore mise à exécution.

« J'en exprime hautement mon profond regret. Je vois là un obstacle au développement agricole, une cause de destruction des travaux qui s'effectuent.

« Je voudrais voir l'action des chefs plus forte, plus directe pour tous ces travaux qui répandent au milieu des populations le bien-être, même le luxe.

« Je voudrais voir les chefs donner un exemple plus suivi.

« Les moulins à sucre qui fonctionnent, ceux qui se montent ou créent une nouvelle culture spécialement appropriée aux coutumes des habitants,

« Les cannes à sucre du pays sont renommées pour la richesse de leur produit ; arrêchez donc en tirer parti.

« Vous avez eu connaissance des grâces accordées par l'Empereur à quelques-uns de ceux qui la loi avait dépossédés.

« Vous verrez là une preuve qu'un million de ses graves préoccupations, l'Empereur trouve encore le moment de témoigner son intérêt aux populations qu'il a prises sous sa puissante protection.

« Tohitu, chefs, nous célébrons aujourd'hui la fête de l'Empereur Napoléon, de ce Souverain auquel rien n'échappe de ce qui peut contribuer à la gloire de la France et au bonheur de ceux qui vivent sous la protection de son drapeau.

« Dans cette solennelle circonstance, nous unirez vos vœux aux nôtres et direz avec nous :

« VITE L'EMPEREUR ! »

Pendant ce temps, le canon tonnait ; à la salve de la batterie de campagne, la corvette des Etats-Unis *Tuscarora*, qui était passée depuis le matin, répondait coup pour coup, et les canots qui devaient prendre part aux réjouissances sillonnaient la rade en tous sens. Ces courses, auxquelles assistaient, à bord du *Guichen*, S. M. Pomare et M^{re} la comtesse de la Requinne, avec plusieurs autres dames, ont été vivement disputées et se sont prolongées jusqu'à quatre heures.

Le soir, les édifices publics étaient illuminés ; et à onze heures, S. M. la Reine Pomare, M. le Commandant Commissaire Impérial, les chefs, les tohitu, les membres du conseil d'administration, les officiers et fonctionnaires et les habitants notables de l'établissement prenaient place à un banquet dont l'ordonnance faisait honneur aux commissaires de la fête.

Au dessert, M. le Commissaire Impérial a porté le toast suivant :

« Messieurs,

« Le 15 août n'est pas seulement la fête de l'Empereur ; c'est aussi celle de la France.

« C'est donc une fête doublement nationale.

« L'Empereur Napoléon est l'âme, l'esprit, la gloire de la France, c'est lui qui a choisi pour l'élever sur le pavois.

« Nos vœux doivent donc se confondre pour notre patrie et le Souverain qui la gouverne.

« Il lui a rendu sa place parmi les nations du monde.

« Il a ajouté de belles pages à sa gloire ; il a rajouté, fortifié ses institutions ; et malgré les efforts des partis, de ses hommes tous prêts à tout diffamer, à tout renverser, il lui a donné cette liberté, cette liberté véritable qui, en excluant la licence, rend

« chacun de nous fier d'être Français.

« Au milieu des graves intérêts qui se débattent aujourd'hui en Europe, si nous devons regretter d'être éloignés de la patrie, notre confiance doit rester entière. Par son génie, sa prodigieuse et sa fermeté, l'Empereur saura maintenir le drapeau de la France à la hauteur où il a su le placer.

« Vous, Tahitiens, qu'il a couvert de sa protection, restez persuadés qu'elle ne vous failira jamais.

« Unissez-vous donc à nous et, avec nous, portez ce toast cher à nos cœurs :

« A l'Empereur ! à l'Impératrice ! au Prince Impérial !

« VITE L'EMPEREUR ! »

M. l'Ordonnateur a porté ensuite un toast à la Reine Pomare et au peuple tahitien.

Le lendemain 16 ont eu lieu les courses qui ont permis de montrer la vigueur, l'énergie de nos petits chevaux kanakas.

Enfin, le soir tous les districts sont venus se ranger dans la cour du palais de la Reine pour chanter des *hymnes* et recevoir les prix destinés aux vainqueurs dans cette nouvelle lutte.

Vingt-deux chœurs ont chanté tout à tour, et il a fallu faire répéter plusieurs fois les épreuves avant d'adjuger le prix ; aussi, à deux heures du matin, les membres du jury dormaient encore. Cependant

Le premier prix de 400 francs a été accordé à l'himene de Temaco. Les autres prix ont été décernés à des chanteurs moins heureux. Cette fête a eu si bien en accord avec les mœurs des Tahitiens, qu'elle a duré jusqu'au jour, favorisée par un temps splendide.

POMARE IV. Reine des îles de la Société et dépendances, et le Commandant Commissaire Impérial.

Par l'article 5 de la loi du 28 mars 1866, OUSONEMENT : La Haute-Cour tahitienne se réunira le 4 septembre prochain, sur la convocation de son président, pour tenir sa troisième session trimestrielle de l'année 1867.

La présente ordonnance sera publiée au *Messenger* et insérée au *Bulletin officiel des Etablissements*.

Papeete, le 22 août 1867.

POMARE.

Pour le Commandant Commissaire Impérial, empêché,
L'Ordinaire,
T. NESTY.

POMARE IV. Le Arii wahine ne te mau fenua. Taitiote e le au mai, e te Tumana te Auaiva o te Emepera,
I te Eia raa i te rava 5 no te tere no te 28 no maiti 1866,

TE PAREE DEI :

E haaputupu te Hava ra-rahi Tahiti i te-mahana 4 no te-tepa i mau nei, i nia i te poro raa o toa peretini, e haapao i te toa o toa ruru raa no te matahihi 1867.

E nerei hia tenei faue raa mana i roto i te Vea, o te puta vai raa parau o te Hau.

Papeete, le 22 août 1867.

POMARE.

No te Auaiva o te Emepera, lei 1866,
Te Ordinaire,
T. NESTY.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR.

Service des Contributions. — Poste aux Lettres.

La golette *General Canessa* sera expédiée pour San Francisco, avec le courrier pour l'Europe, le 1^{er} septembre prochain.

Le sac de la correspondance sera livré la veille du départ à huit heures.

Le public est prévenu que, le même jour, à 5 heures de l'après-midi, le bureau de la poste sera fermé pour la délivrance des timbres-poste.

PARTIE NON OFFICIELLE.

LA FRANCE À TAHITI.

S'il en était besoin, les manifestations dont la fête du 15 août a été l'occasion de la part des Tahitiens seraient le plus éclatant témoignage à ces articles malveillants qui nous parviennent depuis quelque temps, et que certaines feuilles de San Francisco accueillent avec une facilité que l'on ne s'expliquerait pas, si l'on ne savait le peu d'importance qu'accordent à ces communications et le journaliste qui les édite et le public qui les lit.

De tous les points de Tahiti et de Moorea, les indigènes se sont réunis à Papeete pour assister à la fête nationale ; et nous avons entendu dire de tous côtés, et par Pomare elle-même, que jamais il n'y avait eu une telle affluence de population ; en tel accord, une démonstration aussi manifeste de sympathie pour la France et son Gouvernement.

Dès la veille au matin, vingt-deux baléinières, parties de tous les districts de Moorea, entraînaient de front par la passe du Papeete et venaient, au son des tambours, déposer à Fare-Uie leurs nombreux passagers. Dans la journée, de nouvelles embarcations et plus grand nombre, venues de Haapepe, de Papanoo, de Tiaré, de Mahana, de Hine, de Poo et de Taupira, arrivaient par les passes de l'Est, et après une balade à Teonoo, indispensable à leur toilette, les voyageurs pour aller Pomare. En même temps, les habitants des districts de l'ouest venaient de Teahupo, Vairua, Papeiti, Matine, Papara, Paia, Punaauia et Faa, ayant fait quelques-uns plus de quinze lieues pour être exacts au rendez-vous. Vers l'après-midi, plus de cinq mille indigènes étaient à Papeete et faisaient déjà bien augurer de la fête du lendemain.

Le jour parait, et dès que le canon, a annoncé le lever du soleil qui se montre radieux derrière la pointe Vénus, les tambours des districts battent le rappel et invitent les indigènes à se rendre aux postes qui leur sont assignés d'avance. Chacun, précédé du chef, des membres du conseil, drapeau en tête, vient se ranger à son tour sur la voie que doit suivre le cortège vu Commissaire Impérial et former la haie depuis l'hôtel du Gouvernement jusqu'au temple protestant, sur un espace de plus d'un kilomètre.

Voici d'abord Paia, dont les hommes portent de grandes dalmatiques en écarlate rouge et jaune ; — Haapepe, dont les femmes se font remarquer par des couronnes en forme de tiaras, artistement tressées avec de la paille de bambou d'une éclatante blancheur, reposant sur une toque en soie bleue, et terminées par un long voile traînant jusqu'à terre ; — Tiaré, avec ses tasses en mousseline, quelques-unes en dentelle, jetées sur des jupes roses ; — Hine, avec ses couronnes de paille ; — Punaauia, avec ses tasses mi-partie blanche et bleue ; — Faa, Mahana, Matine, tous enfin, les hommes en habits

de fête, les femmes avec les cheveux ornés de fleurs et de rubans. Chaque district a un costume uniforme, mais ils varient entre eux, suivant le caprice qui a présidé au choix des couleurs, à la forme même du vêtement. Cette foule compacte, ces costumes aux couleurs éclatantes, tous ces rubans qui flottaient au vent et brillaient aux rayons d'un soleil splendide présentent l'aspect le plus original et sollicitent victorieusement l'admiration des spectateurs.

Il est huit heures. Le Commissaire Impérial, accompagnant la Reine Pomare, et suivi de tous les officiers de l'établissement, paraît à la grille de son hôtel. Les tambours battent au champ, les drapeaux s'inclinent, les cris de *Vive l'Empereur ! la Reine de France !* retentissent sur son passage ; le chant des *Himenes* se mêle à ces vivats enthousiastes. Tous les cœurs sont unis dans une même sentiment, tous les visages sont empreints de la même expression de satisfaction : C'est la fête de l'Empereur, c'est la fête de la France. Hurrah ! la Reine de France !

Le cortège se rend à la chapelle catholique, où l'attendent M^{rs} d'Alxer et les consuls étrangers. Le *Domine salvemur* est chanté par l'Académie d'Atia. Rendons hommage aux efforts de ces braves gens, efforts dignes d'être signalés quand on sait la difficulté que les indigènes, dont la langue ne possède ni *c*, ni *s*, ni *z*, etc., ont encore à prononcer les mots qui se terminent par des consonnes. Bientôt le *Te Deum*, ce chant si solennel, si admirable de la liturgie romaine, est entonné au bruit du canon.

Mais la Reine, qui est protestante comme la majorité de son peuple, demande au Commissaire Impérial de l'accompagner au temple, où le pasteur français doit à son tour dire des prières pour l'Empereur.

Le cortège se met en route ; les mêmes acclamations l'accueillent, et un nouveau spectacle l'attend dans l'enceinte du temple, dont les murailles ont disparu sous les draperies des pavillons qui l'ornent. La foule est immense ; les bancs, les tribunes sont encombrés de Tahitiens en costumes variés. Dans une des tribunes, l'himene de Pirne se fait remarquer par ses habits que l'on prendrait pour des tabars en velours et on : on dirait une troupe de héros du moyen âge ; tandis que les jeunes filles de l'himene de Temaco, au milieu de la nef, avec leur chapelet drapeau de trois tricolores, leurs couronnes de paille et leur long *roco* relevé, se préparent à chanter des strophes composées spécialement pour la fête en l'honneur de la Famille Impériale.

M. le pasteur Alger prononce une allocution en tahitien que nous regrettons de ne pas comprendre, mais qui contient, nous dit-on, les pensées les plus élevées. Il donne le signal des *Himenes* : tous les chœurs entonnent un chant tahitien sur l'air national de la Reine Hortense. Mais n'est-ce pas la *Marseillaise* que nous entendons ? Oui, quoiqu'un peu transfigurée, c'est bien le chant de *l'émancipation* et de *Yahia*. Mais au lieu du refrain martial qui conduisait nos soldats à la victoire, ce sont des prières que chantent les jeunes filles de Temaco pour l'Impératrice et le Prince Impérial ; et chaque strophe ramène alternativement ces mots : *Alléluia pour l'Impératrice ! Alléluia pour le Prince Impérial !*

Le cortège reconduit la Reine Pomare à son palais. La foule envahit l'enceinte ; les portes sont impuissantes à la retener. Quels cris ! quel tumulte ! Où va s'arrêter ce flot qui passe ? Cet enthousiasme désordonné ne menace-t-il pas de tout compromettre ? Mais non ; sur un mot, sur un signe, tout se calme. Chacun reprend sa place, et les parous commencent. Les orateurs viennent les uns après les autres complimenter la Reine et le Commandant : une fête tahitienne ne peut se terminer sans discours.

Reposons-nous un moment, et en attendant l'heure des réjouissances, laissons les chefs et les tohitia faire honneur au banquet que leur a offert le Commissaire Impérial dans le palais de la Reine de Borabora. Ce palais n'est qu'une immense maison au toit de chaume, mais il a été orné pour la circonstance de feuillages, de fleurs, de drapeaux, avec un goût et une habileté dont nous félicitons les commissaires ordonnateurs de la fête.

À deux heures, les jeux commencent. Nous nous rendons à bord du *Gaucha*, où se trouvent déjà la Reine Pomare, M^{rs} la comtesse de la Roche, plusieurs autres dames et les nombreuses personnes qui ont reçu la gracieuse invitation du capitaine de Rosamel et de ses officiers.

La lutte sera animée : les baléinières françaises doivent courir avec les embarcations de la Corvette américaine *Tuscarora*. Le canon donne le signal du départ. Nos marins, comprenant de quel prix est cette lutte, rivalisent d'efforts ; les avirons piochent sous leurs efforts, leurs Estacades volent sur l'eau ; mais hélas ! deux fois la fortune trahit leur courage. Il devait en être ainsi. Les embarcations des Américains, déjà supérieures, peut-être, quant à la finesse des formes, étaient montées par des équipages plus nombreux, et nous paraissions à croire qu'à force égale la victoire eût changé de drapeau. Mais la partie la plus intéressante des réjouissances est la course des baléinières hahanes. Figures-vue vingt-cinq embarcations armées de véritables caniques, dont le choc au choc l'énergie des formes, s'animant de la voix, s'interrompt avec des cris sauvages et arrivant au but si pressés qu'il faut augmenter le nombre des prix destinés aux vainqueurs, qu'accueillent les hurrahs frénétiques de la foule entassée sur les quais. Ces poitrines bronzées brillent au soleil comme des statues de cuivre, et à voir ces muscles énergiquement dessinés on comprend ces tableaux de Michel-Ange que l'on se serait tenté autrement de taxer d'exagération.

— Sauvez-vous tous ! sauvez-vous tous ! je veux vous mordre ! L'épouvante des acteurs et du public peut s'imaginer plus facilement que se décrire.

Deux jours après, la malheureuse artiste mourait dans les horribles convulsions de l'hydrophobie.

~~Archivos PF Messenger 24/08/1867~~